



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 652 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT la fin du programme de régionalisation des demandeurs d'asile, occasionnant l'abolition de quatre postes d'infirmières et de quatre postes de travailleuses sociales au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS CN), ainsi que la fermeture des services d'aide à l'emploi, d'hébergement et de francisation dans le milieu communautaire;

CONSIDÉRANT la fermeture du bureau d'aide juridique de Québec, le 31 mars 2025, en raison du non-renouvellement du financement octroyé par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT le retrait, par le gouvernement du Québec, d'un ajustement allant de 15 \$ à 30\$ par mois du chèque d'aide sociale pour les demandeurs d'asile, qui compensait le fait qu'ils n'ont pas droit au crédit de solidarité, et la volonté à restreindre davantage l'accès à l'aide sociale pour cette population vulnérable;

CONSIDÉRANT le manque de services et de ressources adaptées aux besoins des demandeurs d'asile, ce qui accroît la pression sur les autres services publics et communautaires.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- de reprendre le financement du programme de régionalisation;
- de reprendre le financement du bureau d'aide juridique de Québec;
- d'annuler les coupes aux prestataires d'aide sociale;
- de mettre en place un financement à la mission pour les organismes communautaires œuvrant auprès des demandeurs d'asile.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Etienne Grandmont
Député de Taschereau**

19 février 2026

Date de signature de l'extrait